3 1761 06862998 9

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/delaprofession00fagu

BINDING LIST OCT 15 1926

DE LA PROFESSION

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

Douze exemplaires sur Japon impérial numérotés de 1 à 12 et Vingt-cinq exemplaires sur Hollande numérotés de 13 à 37.

LF
F15674h

3

EMILE FAGUET
de l'Académie Française

LES DIX COMMANDEMENTS

De la Profession

TROISIÈME ÉDITION

202738 C
6/5/26

PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT et Cie
9, RUE DE L'ÉPERON, 9

Tous droits réservés.

BJ
1725
F3

LES DIX COMMANDEMENTS

Tu t'aimeras toi-même.
Tu aimeras ta compagne.
Tu aimeras ton père, ta mère et tes enfants.
Tu aimeras ton ami.
Tu aimeras les vieillards.
Tu aimeras ta profession.
Tu aimeras ta Patrie.
Tu aimeras la vérité.
Tu aimeras le devoir.
Tu aimeras Dieu.

DE L'AMOUR DE SA PROFESSION

Tu aimeras ta profession.

I

LE DEVOIR D'EXERCER UNE PROFESSION

« Remarques-tu Spark, que nous ne faisons rien ; nous n'exerçons aucune profession ? — A quoi bon ? — A être très content de son sort, Spark. Il n'y a pas de maître d'armes mélancolique. »

Fantasio est de très bon sens. Les moralistes qui recommandent à l'homme le travail restent dans le vague ; ou ils s'adressent à des hommes qui savent se créer à eux-

mêmes une occupation, lesquels sont rares, appartiennent à l'élite. J'ai connu un homme qui n'avait rien à faire. Il s'était donné une profession pour éviter le libertinage. Il tournait des ronds de serviettes; plus tard, il poussa jusqu'aux dentelles de bois, par la scie à découper. Il appartenait à l'élite.

Les hommes qui n'appartiennent pas à l'élite de l'humanité ont besoin d'une occupation classée, cataloguée, authentique; ils ont besoin d'une profession, pour n'être pas mélancoliques et fâcheux à leurs femmes et à leur entourage. Il faut se pénétrer de cette idée, qu'exercer une profession est un devoir envers soi-même, pour n'être pas à sa charge; et envers les autres pour être un peu moins à la leur.

II

LA VOCATION

On embrasse une profession pour l'un ou l'autre de ces deux motifs assez différents : par vocation, ou par manque de vocation ; et tous les deux sont analogues au mariage ; et le premier est analogue au mariage d'amour et le second est analogue au mariage de raison.

La vocation est un vif amour pour un métier qu'on connaît un peu et dont on a rêvé beaucoup. Tel petit terrien a décidé à douze ans d'être marin parce qu'il a été mené aux bains de mer à proximité d'un port. Il a été ému par l'étonnement des choses nouvelles, il a admiré ; puis il a « cristallisé », c'est-à-dire que l'imagination a travaillé sur la première impression,

l'a amplifiée, l'a brillantée, l'a magnifiée. L'amour est né. Il faut absolument que le petit terrien se marie avec la marine; c'est la vocation.

Il en est d'autre sorte et même d'ordre inverse. Chez certains, qui ne sont pas imaginatifs, l'habitude remplace l'imagination et cristallise à sa place. On voit le fils de l'avocat, du professeur, du médecin, rêver médecine, professorat ou barreau. Oh! comme celui-ci sera conservateur! Tant y a que ceci aussi est une vocation et que le jeune homme qui a celle-ci contractera avec sa profession un mariage d'amour. Ce sera, seulement, un mariage d'amour-amitié, comme de celui qui épouse sa petite cousine ou sa petite amie d'enfance. Mais c'est encore vocation. Il y a un appel de la profession à l'homme; seulement l'appel a été adressé non à l'imagination, mais à l'habitude, à l'accoutumance, à l'amour du milieu, aux émotions domestiques,

à tous les sentiments calmes au lieu de s'adresser aux sentiments vifs et aventureux. Celui qui aura eu ce genre de vocation se distinguera très bien à travers ses confrères. Il aura l'air professionnellement vieux. Avocat de vingt-cinq ans, il aura figure de vieil avocat ; interne de vingt-cinq ans, il aura mine de vieux médecin. « Nous avons, disait un collégien, un vieux professeur qui sort de l'Ecole normale. » — « Monsieur, disait un plaideur à un jeune avocat, vous avez pris le cabinet de Monsieur votre père ? — Mais non ; mon père était huissier. — J'étais bien sûr de ne me pas tromper. »

Et, en effet, il n'est personne qui s'y trompe.

Mais, vocation par imagination ou vocation par habitude, c'est toujours vocation, c'est-à-dire amour. La différence c'est que la vocation par imagination réserve des déconvenues et que la vocation par habitude déçoit rarement. La vocation

par imagination c'est le mariage d'amour-passion ; la vocation par habitude c'est le mariage d'amour-amitié. Dans le premier cas, on croit, pour ainsi parler, créer sa profession ; car l'imagination est créatrice ; dans le second cas on ne croit que la suivre. Dans le premier cas, quand la profession est décidément au-dessous du rêve que nous en avons fait, elle nous semble au-dessous de nous, alors que nous sommes peut-être au-dessous d'elle ; elle nous semble hostile parce que nous l'aimons telle que nous l'avons rêvée et non telle qu'elle est et il nous paraît qu'elle nous a trompés parce que nous nous sommes trompés sur elle ; et nous lui en voulons et il y a parfois des divorces.

Dans le second cas, les divorces sont rares. Nous n'avons pas la prétention sourde de créer notre profession, nous n'avons que le désir d'y adhérer, de nous y ajouter et nous y réussissons à l'ordinaire. Seulement cette union est un peu

froide, un peu tiède pour parler plus juste. L'homme qui a épousé sa petite amie d'enfance, l'homme qui a pris la profession de son père a comme la sensation d'avoir épousé sa famille. Il n'en est pas meurtri, puisque, s'il a fait ainsi, c'est précisément que la volonté de puissance ou l'humeur aventureuse lui manquait ; mais il en a un bonheur qui n'est que bien-être et le bien-être est un état agréable auquel on sent qu'il manque quelque chose, qui n'est peut-être que la souffrance. Un peu d'ennui se mêle à la profession paternelle exercée du reste avec complaisance, une impression de monotonie, de longueur de temps. « Il me semble qu'il y a quatre-vingts ans que je fais ce métier. » Il ne vous semble pas ; c'est la vérité même.

Toujours est-il que voilà, sommairement, les professions exercées par vocation, par vocation passionnée ou par vocation sympathique.

III

LE MANQUE DE VOCATION

Les professions exercées par manque de vocation sont des mariages de raison ou de convenance (au singulier) ou accidentels. C'est du reste le cas le plus ordinaire. La plupart des jeunes gens auraient plutôt le désir de ne rien faire et ils prennent la profession où les circonstances les conduisent par la main si ce n'est celles où la nécessité les conduit par l'oreille. « *Non eunt sed feruntur* ». Quand j'avais seize ans, je n'avais d'idée arrêtée sur aucun métier ni de penchant marqué pour aucun. Je songeais un peu à la médecine, au barreau et à l'enregistrement, mais je tenais ces professions — comme du reste toutes — pour effroyablement diffi-

ciles et au-dessus de mes facultés. Comme je n'avais aucune décision, mon père décida pour moi. Il était professeur et dans l'âme; il décida que je le serais. Je me laissai faire sans aucun plaisir ; mais je me laissai faire. Je ne fis pas réflexion qu'il s'agissait d'enseigner des langues et que la mémoire des mots m'était très singulièrement refusée ; qu'il s'agissait de parler et que j'avais peu de facilité d'élocution. Je me laissai faire. Je puis dire que, quand il s'agit de profession par manque de vocation, je connais le sujet. Quelques années après, comme je me présentais à l'école normale, je subis, préalablement, ce qu'on appelait alors « l'examen moral » — j'ignore si cette cérémonie a été maintenue — et un inspecteur général me demanda *ex abrupto :* « Pourquoi voulez-vous être professeur ? » Je n'en savais absolument rien. Je répondis : « Fils de professeur, je suis naturellement conduit vers une profession qui,

d'ailleurs, ne me déplaît pas. » — « Monsieur le Proviseur, dit amèrement l'Inspecteur général, voilà un jeune homme qui, dans cinq ou six ans, demandera sa main à une jeune fille et savez-vous ce qu'il lui dira ? Il lui dira : « Mademoiselle, vous ne me déplaisez pas ! » — Il exagérait les analogies ; mais il avait raison ; je n'avais pas la vocation.

Or, ceux qui prennent un métier sans en avoir la vocation, le plus souvent le font assez bien. Ils n'ont pas de déception ; ils n'ont pas, non plus, l'ennui des choses trop connues. Ils ne font pas leur métier passionnément ; ils ne le font pas, non plus, mécaniquement et par l'emploi inconscient de vieilles routines. Et, très souvent, ils finissent par l'aimer. On a dit que, quand l'amour existe, le mariage l'éteint et que, quand il n'existe pas, il le fait naître. Il y a du vrai. On finit par aimer le métier pris sans vocation à cause de la

peine qu'il vous coûte, des difficultés que l'on rencontre en lui et en soi pour l'exercer. C'est une chose à conquérir et quand on est vainqueur, on l'aime de l'avoir conquise. J'ai retrouvé mes sensations personnelles dans les « Lettres à un ami » de l'avocat Edmond Rousse. Il n'était pas né avocat ; il était, ce me semble, né homme de lettres ; en tout cas il n'était pas né avocat. Très avancé dans sa carrière il avait les affres de la veille et du début et, pendant le plaidoyer, il peinait et suait à la barre. D'avoir, peu à peu, dompté le cheval, il aima passionnément sa monture, dont les rebellions ne faisaient plus que raviver son ardeur et donner du piquant à la sensation de sa maîtrise. C'est, comme dit Nietzsche, qu'il faut se surmonter et qu'il faut vivre dangereusement et que les seuls plaisirs vifs de l'homme sont de vivre dangereusement et de se surmonter. Le métier est une expansion de notre être ou une lutte

contre notre être ; *dans les deux cas*, il est un déploiement de nos facultés ; mais, dans le premier cas, il l'est de nos facultés aisées, de notre imagination, de notre méthode (chez d'autres), de notre facilité d'assimilation ou de travail ; dans le second cas, il l'est de nos forces de volonté et de courage ; dans le premier cas, on s'y abandonne, dans l'autre on le prend corps à corps ; dans le premier cas, on nage au fil de l'eau, dans le second cas, on rame contre le courant.

IV

LE MÉTIER PÉTRIT L'HOMME

C'est le moment de dire, car la chose s'applique presque également aux deux cas envisagés, que le métier a ceci d'excellent et qui le fait aimer des esprits droits, autant que détester des esprits mal faits, qu'il est une discipline. Comme le mariage, avec qui je ne cesse pas de lui trouver des rapports, qu'il ait été désiré passionnément, désiré complaisamment ou seulement accepté, il faut s'y adapter, s'y ajuster, combiner ses angles avec ceux que l'on a soi-même, engrener avec lui. Il est une façon que les hommes ont inventée de pourvoir à leurs besoins généraux ; il a donc quelque chose d'universel et vous êtes

un individu ; vous devez mettre dans votre individualité quelque chose d'universel ou du moins de général. La locution « homme de... homme de... » est très remarquable à cet égard et contient un sens assez profond. « L'homme de loi » est proprement l'homme de la loi, l'homme que la loi embrasse, enveloppe, dépasse, absorbe peut-être, l'homme dont la loi a fait sa chose. « L'homme de guerre », « l'homme de mer », « l'homme d'église », « l'homme de lettres ». Pourquoi ne dit-on pas l'homme de médecine ? Parce que les langues ne sont pas complètement logiques. Encore, pour médecin, on disait autrefois « l'homme de l'art ».

Cette *inscription* de l'homme dans un métier lui donne une âme collective ou plutôt exige que peu à peu il s'en fasse une, tout de même que le mariage lui donne une âme familiale, plus encore sociale, ressortissant à l'association de ceux qui sont avec ceux qui ne sont plus et

avec ceux qui seront, ou plutôt exige qu'il se fasse cette âme pour ne point n'éprouver du mariage que les tracas, les ennuis et les contrariétés.

Cette dépersonnalisation partielle de l'homme engagé dans une profession est une discipline lointainement analogue, mais analogue à celle de l'ordre monastique. Elle force l'homme à être plusieurs ; elle crée en vous un être qui vous double et cet être est le résumé d'une foule d'autres que leur situation force à avoir entre eux quelque chose de commun, de sorte que vous êtes vous-même, plus quelqu'un qui est collectif et cependant assez nettement défini.

Or, toute discipline consiste précisément en ceci : porter en soi une âme étrangère à laquelle on adhère, que l'on respecte et à laquelle on sacrifie quelque chose. Quand le stoïcien adhère à l'ordre universel comme à quelque chose qui est

intelligent et qui a raison contre lui, il se crée une discipline qui l'arrache à lui-même, comme on dit, ou, comme il faut dire, qui tend à ne laisser en lui que la partie de lui qui est capable d'adhérer à quelque chose de supérieur. De toutes les religions on devra en dire autant. Or, l'homme a besoin, au-dessous, pour ainsi parler, de sa religion ou de sa communion philosophique, *intérieurement* à sa religion ou à sa communion philosophique, de *petites religions* moins vastes, moins compréhensives, qui l'enserrent de plus près et qui, du reste, elles aussi, lui donnent une âme qui est la leur. Ces religions, c'est la famille, c'est la profession, c'est la patrie.

Puisque nous parlons de la profession, quelle est la discipline particulière qu'elle donne à l'homme, quelle est l'âme particulière qu'elle verse en lui ? Elle le dresse à agir d'après des méthodes qu'il n'a pas

inventées et que pourtant il peut modifier ; qu'il n'a pas inventées et que pourtant il doit accommoder à sa nature et qui même ne seront bonnes pour lui que s'il les a pliées légèrement à son naturel. La profession est donc une méthode d'action suggérée à l'être agissant, dans laquelle il se meut librement encore ; c'est un cadre assez résistant, mais flexible, dans lequel il insère son activité. Rien de meilleur pour l'esprit, qui, par là, se fortifie et s'affermit ; pour le caractère, qui, par là, s'assouplit et s'égalise. L'homme sans profession est une force dispersée et qui retombe sur elle-même ; l'homme d'un métier est une force réglée, mais qui reste habile et qui est à la fois limitée dans son expansion et excitée à se déployer. L'homme de génie n'a pas besoin de cela et même n'en serait que gêné ; c'est la définition même du génie d'être une force qui est à elle-même sa discipline, à elle-même son stimulant et sa

règle, et à elle-même son frein et son aiguillon, mais l'homme moyen, mais tout le monde, sauf quelques-uns, a besoin de cette discipline à la fois dominatrice et fortifiante.

V

L'HOMME MODIFIE LE MÉTIER

Cette action et réaction de son métier sur l'homme et de l'homme sur son métier est chose curieuse à considérer. Le métier fait l'homme à son image, et cela n'a pas besoin d'être développé : la plupart des avocats ressemblent *à l'avocat;* la plupart des professeurs *au professeur;* mais l'homme agit aussi sur le métier, il le fait aussi à sa ressemblance, il lui donne une physionomie. Tel avocat crée un type d'avocat, tel médecin un type de médecin. Le métier évolue selon les hommes. L'apparition de tel homme dans telle profession est une date à partir de laquelle cette profession, pour un temps, n'est plus ce qu'auparavant elle était.

Cela veut dire que la personnalité ne se perd point, pour peu qu'elle soit forte, et cela doit rassurer ceux qui s'effraieraient de cette dépersonnalisation dont j'ai parlé. Elle n'est jamais que partielle comme il est bon qu'elle le soit. La profession donne une couleur générale à la physionomie, au caractère et à l'esprit d'un homme ; elle le laisse lui-même en son fond, à tel point qu'il arrive que c'est elle qui devient lui.

VI

L'HOMME DÉVORÉ PAR SA PROFESSION

Le plus souvent cependant — surtout quand il y a eu vocation et vocation qui n'a point eu de déconvenue — la profession absorbe l'homme, l'englue et « l'englout » despotiquement comme une maîtresse ou comme un enchanteur, le pétrit comme une matière plastique, glaise entre les mains du sculpteur. Il y a plusieurs manières. Quelques-uns sont dominés par leur profession de telle sorte qu'ils ne peuvent parler que d'elle. Vous avez connu des spirites, des anticléricaux, des automobilistes; vous avez constaté avec effroi qu'ils ne pouvaient parler que de désincarnation et de réincarnation; que de captation des âmes et des testa-

ments, des mœurs horribles des prêtres et des assassinats commis par les Pères jésuites; que de volants et de carburateurs. Tout de même, tel juge ne peut parler que de motifs de cassation, d'appel suspensif et de mise en délibéré; tel avocat que de conclusions et d'artifices de procédure; tel professeur que de méthodes et tous ses propos sont des discours sur la méthode; tel médecin que de diagnostics et de prophylaxie : « Je vous le demande, cela n'était-il pas indiqué en tenant compte de cette contre-indication qui consistait en ceci... » J'ai connu un professeur d'enseignement spécial ou d'enseignement moderne qui, quand il ne vous parlait pas de l'enseignement moderne, ne pouvait vous entretenir que d'enseignement spécial. C'était toute la diversité de propos dont il fût capable. On ne l'abordait qu'en lui demandant des nouvelles de la pédagogie moderne et il ne soupçonna jamais qu'il y

eût la moindre taquinerie dans cette question; car enfin de quoi pouvait-on parler? — Ce sont ces gens-là qui trouvent qu'il n'y a jamais rien dans les journaux et que les hommes de lettres, les savants, les historiens, les moralistes, les prédicateurs s'occupent d'une foule de prétendues questions qui n'intéressent personne et semblent les choisir pour n'avoir ni auditeurs ni lecteurs. Ce sont ces gens-là qui sont comme les providences des revues spéciales et des publications professionnelles. Un de mes amis, avocat, fonda une *Revue du Palais*, qui était extrêmement intéressante, discrètement variée, intelligemment hospitalière. Beaucoup d'abonnés lui dirent : « C'est très bien; mais pourquoi y a-t-il de la littérature, de l'art, de la politique, de l'histoire? Qui est-ce que cela intéresse? »

L'homme dévoré par sa profession ne considère jamais sa profession comme une profession; il

la considère comme ceci autour de quoi tourne le monde et pour quoi le monde a été fait. Pendant un temps, très court, où je fus journaliste, un de mes camarades, professeur, me dit : « Pourquoi t'es-tu fait journaliste? *C'est un métier* ». Pour l'homme dévoré par sa profession, le monde se partage entre ceux qui appartiennent à cette profession et les autres. Les autres sont des êtres dignes d'estime et de condescendance, mais que le sort n'a point favorisés, qui sont malheureux d'exister et dont l'excuse est qu'il en faut comme cela; mais qui sont bien disgrâciés d'avoir été prédestinés à être de ceux comme il faut qu'il y en ait. Du reste c'est une affaire d'aptitudes : « Vous devriez tourner, dit Binet. — Oh! il faut avoir les capacités pour cela. — Il est vrai ».

L'homme qui parle toujours de sa profession est surtout un homme vain ; un homme qui est moins fier d'appartenir à sa profession qu'il

n'est satisfait pour sa profession de ce qu'elle ait un homme comme lui, et qui se félicite moins d'être de son métier qu'il ne félicite son métier de le posséder. Cependant il n'est pas toujours vain. Les enfants parlent de la richesse de leurs parents, de leur belle habitation, de leurs relations honorables; quelquefois ils en parlent sans cette arrière-pensée de gloriole et tout simplement pour en parler. Dans ce cas, ce sont des simples. Les professions ont, ainsi, beaucoup d'enfants simples qu'elles ont adoptés, qu'elles ont dressés, qu'elles ont assimilés à elles-mêmes, qu'elles nourrissent, qu'elles habillent, qu'elles logent, qu'elles divertissent, dont elles occupent tout l'esprit; et leurs enfants parlent d'elles comme de la maison maternelle et comme de l'horizon familier qui plaît à leurs yeux et au delà desquels ils ne voient rien.

D'autres existent qui ne parlent jamais de leur profession ; ou qui

n'en parlent que quand il en est question dans l'entretien et courtement. Ceux-ci sont des avertis, ils savent qu'il ne faut pas plus parler de sa profession que de soi-même, pour cette raison que c'est bien à peu près la même chose. On dirait de ceux-ci qu'ils ne sont nullement possédés par leur métier, qu'ils en sont complètement indépendants. Souvent ils en dépendent et en sont possédés plus encore que les précédents. Ils n'en parlent pas ; mais ils le font. Ils le font sans cesse, instinctivement et malgré eux, dans tous leurs actes et dans tous leurs gestes. Ils en ont l'aspect extérieur : mine grave de magistrat, regard fin et fureteur d'avocat, attitude et plastron d'orateur, bajoues gonflées de professeur ; ils en ont l'allure, ils en ont la démarche, ils en ont le tour de cou et le tour de bras.

Et ils font le métier de tout leur cœur, sans s'en apercevoir.

Le magistrat rend des arrêts à la table de famille ; l'avocat ne cause jamais, il plaide toujours : « Et s'il en est ainsi et je défie qu'on me prouve qu'il en soit autrement... ». Le professeur ne cause jamais, s'il est vrai que la première qualité du causeur soit d'écouter : il professe toujours, il expose la question ; il la rattache à son principe ; il en déduit les conséquences ; il s'appuie d'exemples et il amène des citations, en quoi je me trompe, car elles s'amènent toutes seules. Le médecin est observateur : il vit par les yeux ; il scrute les regards, le front, les lèvres, les ailes du nez, la maigreur des mains ; il prend toujours la température ; il a tantôt le regard qui fouille, tantôt le regard en dedans qui suit la construction du diagnostic, et il est toujours distrait, c'est-à-dire préoccupé, quelquefois de rien, mais il est le préoccupé en soi, par accoutumance : « Il est très bien, disait cette dame, mais quand

il me serre la main, rien ne peut m'ôter de l'esprit qu'il me tâte le pouls ». Je ne parle pas des aliénistes qui ne peuvent causer avec vous sans se demander à quelle catégorie de déments vous ressortissez et qui, après tout, ne sont pas éloignés d'être dans le vrai.

Il ne faut pas croire que, seules, les professions très intellectuelles sculptent ainsi ceux qui les exercent à leur ressemblance. Le bureaucrate, chez lui, comme le sous-préfet de Daudet « faisait un peu de classement » pour se divertir, fait toujours un peu de rangement et ne souffre aucun désordre dans le petit salon, ni même manque d'alignement dans les fauteuils, qui doivent être aussi disciplinés que les cartons verts. Il n'y a pas jusqu'aux employés de chemins de fer qui ne fixent très impérieusement leur déjeuner à midi vingt-sept et le moment de la promenade à huit heures quatorze. J'ai connu un orateur chez

lui qui était très particulier en sa mimique. Quand il écoutait, il me semble bien qu'il était comme tout le monde : il dormait un peu ; mais, dès qu'il se mettait à parler, sa tête s'inclinait un peu en arrière, sans se rejeter comme celle d'un avocat, et ses paupières s'abaissaient, se fermaient presque et la parole coulait lente et égale. Qu'était-il donc ? Je le sus. Grand administrateur. Front porté haut, sans audace provocatrice, paupières presque closes surveillant la parole lente, c'est l'attitude d'un chef d'administration donnant ses instructions à un subordonné ou exposant un état de situation dans un conseil.

D'autres, enfin, sont absorbés par leur métier, sans en parler jamais, sans le jouer jamais et en y pensant toujours. Ils ressemblent à tout le monde, mais ils sont « abstraits », renfermés, concentrés, taciturnes, d'éternelle mauvaise humeur. Loin qu'ils *en*

parlent, on sait autour d'eux qu'il ne faut jamais leur en parler ; mais on sait bien qu'ils ne pensent pas à autre chose et que c'est leur tourment : « Ton père est préoccupé. Il y a une difficulté. Dans ce métier-là il y a toujours des difficultés. Ne parle pas ; ne tousse pas ; ne dis pas que tu es malade ; ne te trémousse pas : cela coupe le cours des idées ; ne mange pas avec bruit ; ne laisse pas tomber ta fourchette sur ton assiette ; ne le regarde pas fixement ; n'aie pas l'air de t'apercevoir ; n'aie pas trop l'air de celui qui s'en désintéresse absolument. » Le silence pèse ; l'ombre du bureau plane lourdement sur le repas de famille. Ceux-ci ne sont pas de ceux que leur profession dépasse, qui ne sont pas à la hauteur de leur métier ; ce sont des timides, des timorés, des scrupuleux. La profession les hypnotise. Ils entrent chez elle comme les timides dans un salon et chaque fois qu'ils y rentrent

c'est comme si c'était la première. Je demandais à une maîtresse de maison pourquoi cette nouvelle mode ou cette nouvelle étiquette : « Dans ma jeunesse on gardait son chapeau à la main dans le salon. Maintenant on le laisse dans l'antichambre. L'ancien usage donnait une contenance ; il était très utile aux timides. — Qu'est-ce que vous parlez du chapeau des timides ? C'est pour eux qu'on a inventé le nouveau style. Ils le laissaient toujours tomber en entrant. » L'homme torturé par sa profession est un homme qui, même chez lui, laisse toujours tomber son chapeau.

VII

OPINIONS POLITIQUES QUE LES PROFESSIONS DONNENT

A un certain nombre d'hommes la profession donne aussi leurs opinions politiques. Les magistrats sont toujours de l'avis du gouvernement. Défenseurs de la société, et le confondant avec la société qu'ils défendent, ils imaginent difficilement qu'il puisse avoir tort. Ils ne se voient pas comme gens chargés de décider quelquefois entre le pouvoir qui abuse de lui et le citoyen qui en souffre, et même entre la société qui a ses droits et l'individu qui a aussi les siens. La magistrature de l'ancienne France exagérait son caractère

d'ordre de l'Etat chargé de maintenir entre les autres ordres de l'Etat la souveraineté de la justice; la magistrature de la nouvelle France se tient pour un des rouages de l'Etat lui-même, ce qui est vrai, et confond l'Etat et le gouvernement, ce qui est une erreur. Bref, elle est gouvernementale, ce qui est bon la plupart du temps et déplorable dans certaines circonstances, qui, à la vérité, ne sont pas les moindres.

Les médecins, les avocats, les avocats surtout, sont en général de l'opposition. La raison en est très claire. Presque toutes les professions libérales, en France, étant professions de fonctionnaires, les jeunes gens qui ne sont pas dans les idées du gouvernement et qui, par conséquent, ne veulent pas être fonctionnaires, se jettent dans les deux professions qui, seules, permettent l'indépendance des idées et des allures. Et c'est ainsi que le

barreau était en majorité républicain sous l'Empire et qu'il est en majorité réactionnaire sous la République.

Les professeurs se croient tenus d'être républicains, radicaux, socialistes et surtout anticléricaux. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ». Pour eux, c'est la concurrence. La main-mise sur les âmes, sur les intelligences, sur les sensibilités, c'est où visent les clergés ; c'est où prétendent aussi les professeurs et instituteurs. De là, leurs opinions politiques. Les plus minces sont les plus ardents : ceux qui ne mettront jamais la main sur rien et devront se contenter d'apprendre à lire en français, en latin ou en anglais sont les apôtres les plus emportés de leur église. C'est qu'on mesure, non sa ferveur à son importance, mais son importance à sa ferveur et que plus on est petit par sa situation plus on veut se faire grand par la grandeur de la cause que l'on se

donne à soutenir. Entre petits professeurs l'anticléricalisme est un signe de reconnaissance qu'ils prennent pour une décoration.

Et il y a enfin les fonctionnaires proprement dits, bureaucrates, employés de diverses administrations qui sont de l'opposition tant qu'ils sont dans les grades inférieurs, et gouvernementaux quand ils sont dans les hauts grades. Ici, la profession n'a pas d'influence sur les idées politiques, mais la situation ; on est pessimiste dans la gêne et optimiste dans l'aisance. Ceci paraît indiquer que l'administration n'est pas, à proprement parler, une profession, c'est une manière d'aristocratie ; c'est ce qui mène le grand troupeau. Aussi, point de répercussion de la profession sur les idées. Seulement, ceci est une aristocratie où il y a de grands bergers qui sont satisfaits, suivis par de petits bergers qui sont mécontents. Une preuve que c'est une aristocratie, c'est que, même

les petits bergers, quand ils sont en présence des moutons, retrouvent toute la morgue qu'ont les grands bergers tant à l'égard des petits bergers que du troupeau.

VIII

LA MORALITÉ PROFESSIONNELLE

La profession n'a pas d'influence seulement sur les opinions politiques : elle en a une sur la morale et plus grande encore sur la morale d'un chacun, que sur sa sociologie. Il ne faut pas se tromper sur ceci, comme il arrive souvent qu'on le fait. La plupart du temps on envisage et l'on relève les *déformations* que la profession fait subir à la morale chez les professionnels. Mais il faut savoir aussi que le métier contribue à la *formation* d'une morale particulière chez celui qui l'exerce. C'est à ces deux aspects de la question qu'il faut s'arrêter tour à tour.

La profession enlève, distrait quelque chose de la morale géné-

rale de l'individu quelconque qui prend l'habitude et les habitudes de cette profession. La raison en est que la morale est une façon qu'on a trouvée de vivre à peu près d'accord avec soi-même sans avoir trop de choses à se reprocher, à regretter, à détester et à maudire en soi. Voilà, sommairement, ce qu'est la morale pour chacun, en dehors du métier. Mais dans le métier, il faut trouver une façon de vivre, aussi, d'accord avec le métier et ce ne peut être, ou l'on croit vite que ce ne peut être, qu'en atténuant, qu'en affaiblissant, qu'en émoussant certains principes que l'on avait adoptés pour vivre d'accord avec soi-même. De là un compromis, une cote mal taillée, où il y a chose donnée, sacrifice fait, d'une part à l'homme, d'autre part à la profession : « Ceci pour le métier ; ceci pour moi ». Et dans ce partage, une partie de la morale individuelle s'en va, ou s'apaise, ou se démet, ou se résigne. Ici,

c'est la bonté, ou une partie de la bonté ; ici, c'est la droiture ; ici (et c'est le plus souvent), c'est la véridicité, la franchise ; ici, c'est encore autre chose.

Le magistrat, comme homme, est très bon, très doux, très humain et croit facilement plutôt au bien qu'au mal. Sur son siège de ministère public ou même de juge, il se croit ou il a tendance à se croire toujours en présence d'un criminel, et il forcera presque l'innocent à se déclarer criminel ; c'est le déficit professionnel de morale. Ce magistrat, d'une part, se dit qu'il le faut, qu'il est là pour cela, que sans cet excès, cette rigueur, trop de criminels échapperaient, et d'autre part, et surtout l'habitude, la tradition, l'influence du milieu l'inclinent, sans qu'il en ait conscience, à cette rigueur et à cet excès, et il croit bien que c'est l'homme, et non le magistrat qui est dans cet état d'esprit. Les plus grands jurisconsultes de l'ancienne

France, et les plus éclairés et les plus humains, ont opiné pour le maintien de la torture, persuadés, contre tous les arguments, et voilà bien l'effet de l'habitude dans la mentalité d'un corps, qu'elle était un mal nécessaire et qu'elle ne pouvait être remplacée par rien.

L'avocat, par contre, n'a pas de scrupule à faire acquitter un coupable, ou plutôt ne voit plus un coupable dans l'homme dont il accepte de présenter la défense. Il se dit quelque chose comme ceci : « Ce n'est pas à moi de voir le coupable. » C'est le métier qui parle en lui ainsi, le métier qui, du droit de son utilité, de sa noblesse, de sa beauté aussi, se fait sa part. Dans quoi se la fait-il? Dans la morale générale de l'homme, qu'il diminue d'autant. Un avocat, qui venait de faire acquitter un fils naturel qui avait à moitié tué son père, me disait : « Et puis, maintenant, il y a lieu d'espérer que beaucoup de fils naturels tireront

sur les auteurs de leurs jours ». C'était une plaisanterie de Palais et rien autre; mais encore, que les habitudes d'esprit, que les coutumes professionnelles suggèrent des plaisanteries de la sorte et que des plaisanteries de la sorte aient, en retour, leur influence sur les habitudes d'esprit, cela, quoi qu'on dise, est inquiétant quelque peu.

Ce commerçant ne vole pas; c'est ce qu'il laisse à sa morale d'homme; mais il ne prévient pas son client sur la moindre valeur, sur la dépréciation, sur la moins bonne qualité de telle marchandise; un pas de plus, qu'il fait quelquefois, il la lui vante et le suggestionne pour qu'il la prenne, dans l'intention, qu'il juge excusable, de se débarrasser d'un rossignol; voilà ce qu'il donne au métier. Justification qu'il s'offre : « Ce n'est pas à moi de combattre moi-même mes intérêts ». Ou plutôt, il ne se dit rien et il y a entraînement naturel.

Cet écrivain, très honnête homme et d'excellentes mœurs, ne manque jamais de distribuer adroitement, dans chaque roman qu'il écrit, quelques scènes d'agréable lubricité. Il a, pour ses raisons secrètes, qu'un roman se vend très peu quand il n'est pas, au moins partiellement, pornographique. Il ne se rend pas compte, — peut-être, — de ces raisons, et il assure que la pornographie est une partie de la vérité et « qu'elle a les mêmes titres que la paléographie. » Il est possible, mais quoi qu'il en puisse être, il corrompt et cela ne laisse pas d'être grave; il fait des livres, ce qui devrait l'avertir, qu'il ne veut pas que ses enfants lisent. Je sais un homme qui n'a jamais écrit pour l'imprimeur une ligne qui ne fût chaste et qui a écrit à ses amies des lettres qu'il serait difficile d'imprimer en français. Je n'aime ni cet homme ni le précédent, mais, s'il faut choisir, je préfère encore le second.

Mais quoi? Le métier est là qui a, comment dirai-je, ses sophismes inconscients, et qui persuade d'assez mauvaises actions sous couleur de véridicité, d'exactitude historique, d'études de mœurs, et que sais-je?

De moralité même; car il est toujours facile de dire qu'on ne peint le vice que pour en détourner et que plus on le peint dans sa plénitude, plus on en détourne. C'est le « *virtutem videant intabescantque relicta* » retourné, pour ainsi parler, et ces écrivains nous diront hautement : « *Vitium videant expallescantque recepto* ». On sait assez, de quoi, du reste, on est peu dupe, que tel livre empourpré de vice est précédé d'une préface où l'auteur se donne pour un moraliste sévère qui porte le fer rouge dans les plaies qu'il étale. J'ai soutenu ce paradoxe, et, gravement, j'ai démontré que si l'on condamne les pornographes, il faut condamner les satiriques comme

Juvénal, et les sermonnaires comme Bourdaloue, qui ne s'entretiennent et n'entretiennent les autres que des vices humains, mais, à coup sûr, pour les extirper. Le paradoxe est assez niais et l'on m'a répondu assez facilement qu'il est plus sûr qu'ils les peignent, qu'il ne l'est qu'ils les extirpent. Un avare, après un beau sermon sur la charité, s'écriait : « Quel beau sermon ! Il donne envie de mendier ». Prédicateurs et satiriques doivent prendre garde de ne pas inspirer ce qu'ils maudissent, et romanciers pornographiques peuvent être sûrs qu'on lit leurs descriptions lascives en tenant compte de leurs intentions moralisatrices, mais qu'on garde un souvenir peut-être plus net de celles-là que de celles-ci. — Ce n'est pas leur faute. — Ce n'est pas non plus entièrement celle des lecteurs. « Le conte fait passer le précepte après lui ». Je sais bien ; je suis surtout sûr que le précepte

passe après le conte et que le conte a la préférence.

Voilà encore un des méfaits de la profession.

IX

« SOLIDARITÉ DU MAL »

Ces méfaits sont d'autant plus inévitables que, dans chaque profession, l'homme, en outre des raisons précédentes, a des raisons de défense, des raisons de presque légitime défense, pour n'être pas absolument scrupuleux, pour n'avoir pas ce qu'il faut avoir, à savoir la superstition de la morale. Il y a là un des aspects de la lutte pour la vie. Le magistrat qui se laisse aller à voir toujours un criminel dans l'accusé *est rassuré* contre les scrupules qu'il pourrait avoir par cette considération : « Il y a l'avocat, dont c'est l'affaire de voir tout ce qui peut faire croire à l'innocence de l'accusé et qui ne manquera pas à cet office ; si je me

mettais avec lui ou si je ne me mettais un peu contre lui, peut-être un peu trop, l'équilibre serait rompu ; à nous deux nous faisons, l'un et l'autre, et l'un en compensation de l'autre, la vérité sur l'affaire. Il est donc bon que je ne me pique pas d'impartialité ».

L'avocat tient exactement le même langage intérieur : « L'accusé a contre lui le ministère public, un peu le président, même un peu le jury s'il s'agit de vol, d'incendie ou de meurtre d'un patron. Fût-il coupable, il a assez d'ennemis pour avoir droit à un défenseur qui ne ménage pas la défense. Pesons sur le plateau qui est le nôtre pour rétablir l'équilibre. Il y a peu de risque que nous y pesions trop ».

Le commerçant, qui trompe un peu, se dit toujours : « Les autres le font bien. Ils le font beaucoup plus que moi. Ce serait me donner une trop grande infériorité dans la lutte que d'être d'une loyauté superstitieuse. On n'exigera pas

que je me tue. Je ne puis pas pousser la droiture jusqu'au suicide. Il suffit que je sois un peu plus scrupuleux que les autres pour être un très honnête homme et tout le monde me donnera ce titre ».

Le romancier de talent, qui fera quelques concessions à la pornographie, ne manquera pas non plus et d'excuses et même de justifications: « *C'est précisément*, dit-il, pour lutter contre la littérature immonde, que moi, homme de talent, je ne me refuse pas de faire quelques peintures un peu vives. Je ramène ainsi à la littérature saine, en somme, et forte et élevée, ceux qui ne peuvent pas se passer de quelque aperçu des mauvaises mœurs. Les corrupteurs auraient la partie trop belle si nous faisions et si nous tenions le ferme propos d'être austères et la résolution d'être ennuyeux ».

C'est toujours : « Que les autres commencent ! » C'est toujours les uns, pervertis soit par l'exemple des

autres, soit par la nécessité de n'être pas vaincus par eux. C'est « cette solidarité du mal » qu'a si ingénieusement démêlée et si magistralement mise en lumière M. Renouvier. Je suis mauvais parce que vous l'êtes ; vous l'êtes parce que je le suis ; et mon exemple est moins mauvais encore en ce qu'il vous sert d'exemple, qu'en ce qu'il vous sert d'excitation ; et moins mauvais encore en ce qu'il vous sert d'excitation qu'en ce qu'il vous sert d'excuse. Je suis mauvais en vous ; vous êtes mauvais en moi ; et souvent vous êtes plus mauvais en moi que vous ne l'êtes en vous-même ; les professions et les luttes, qui s'établissent entre elles et qu'elles établissent entre elles, contribuent assez fort à la terrible solidarité du mal.

X

LA MORALE PROFESSIONNELLE

Il faut dire encore, comme j'ai annoncé que je le dirai, que les professions ont aussi leur morale professionnelle qui compense peut-être leur immoralité professionnelle et verse peut-être dans l'homme, tout compte fait, autant de morale qu'elles lui en retirent. La profession a un honneur, chaque profession a *son* honneur, qui consiste en ceci que la profession considère son utilité sociale d'une part; d'autre part, les devoirs particuliers qu'elle impose à ceux qui l'exercent et, des uns et des autres, extrait, pour ainsi parler, une *dignité* que les professionnels doivent soutenir, à la hauteur de laquelle ils doivent s'élever et res-

ter toujours. La profession a sa conscience et elle devient une partie de la conscience du professionnel. Vous avez tous remarqué cette morgue, différente selon la profession, la même au fond, toujours, qui vous blesse ou vous fait rire, selon votre caractère, chez tel ou tel homme exerçant son métier. N'en médisez pas. En partie seulement, mais pour une grande part, elle est la forme de la fierté professionnelle, et c'est-à-dire de la conscience professionnelle. Elle est la manifestation indiscrète d'un sentiment profond qui a sa grandeur et surtout son incontestable utilité.

Le magistrat sait qu'il a la garde de l'honnêteté publique et qu'il doit être intègre. Il ne l'est pas toujours, mais de ce qu'il sait qu'il doit l'être, il en reste toujours quelque chose. Un certain sérieux, une certaine habitude de ne pas prendre les choses par leur côté amusant ou comique, de ne pas les

prendre avec ironie, de ne pas les prendre avec nonchalance, de ne jamaisdire : « A quoi bon ? » et de ne jamais dire : « Qu'importe ? » ; c'est la conscience du magistrat. De là vient que les défauts contraires sont chez lui plus apparents, plus sensibles et plus insupportables que chez tout autre. Le magistrat qui, cédant à ce besoin de réaction que l'on a souvent et qui consiste à ne pas vouloir paraître marqué du pli professionnel, fait de l'esprit, plaisante, bouffonne sur son siège et veut rivaliser avec un avocat amusant, est l'objet du mépris public. On sent qu'il a manqué à la morale particulière de sa profession et qu'il n'a pas acquis la conscience professionnelle ou qu'il y résiste.

L'avocat, chargé par sa profession de réclamer le droit, ou de défendre l'innocence ou de solliciter cette pitié qui est une partie de la justice, sent que la qualité maîtresse que sa profession lui impose

ou réclame de lui est l'indépendance. Par définition, comme d'autres, qu'il a devant lui, sont les défenseurs de la société, il est défenseur de l'individu. Donc, être lui-même un individu, ce qui n'est pas donné à tout le monde, un être autonome ; n'être pas, ou être le moins possible, enserré et garrotté par l'Etat, par la société, par le gouvernement, par telle ou telle association puissante, par l'opinion publique elle-même ; marcher droit, un peu isolé, dans sa liberté et s'il le peut dans sa force, tel est le devoir que sa profession lui enseigne et lui prescrit.

L'homme de lettres entend aussi une voix qui ne laisse pas d'avoir sa sévérité. Elle lui dit, selon le mot excellent de je ne sais plus qui : « L'esprit est une dignité ». Cela signifie peut-être ce qui suit : Comme savoir écrire, écrire avec pureté, avec éloquence, avec puissance, avec esprit, donne une supériorité effrayante, à un certain

égard, sur l'immense majorité des hommes, vous ouvre en l'esprit des hommes un accès que l'immense majorité des hommes n'a pas ; l'esprit est une noblesse, plus qu'une noblesse, une aristocratie, plus que beaucoup d'aristocraties, un pouvoir, dont on est indigne, dont on est le défenseur injuste, quand on ne l'emploie pas au service de la vérité, de la justice et du bien. Un homme de lettres qui n'écrirait que pour son plaisir serait un roi qui n'emploierait sa puissance qu'à s'amuser. L'esprit d'égalité, comme les plus mauvaises choses, « a son âme de vérité », sa partie juste. Il exige que les supériorités se justifient, que les supériorités, ce scandale de la raison égalitaire, se fassent pardonner par l'emploi qu'elles font d'elles-mêmes. Il n'admet pas qu'elles jouissent d'elles-mêmes et se satisfassent en soi. Vous avez plus d'esprit que moi c'est une injustice et je vous hais d'être un favorisé et un privilégié. *Au moins*, faites-

vous pardonner par l'emploi que vous ferez de votre supériorité. Soyez utile. J'admettrais un roi à la condition qu'il fût serviteur de tous. J'admets les aristocraties à la condition qu'elles se fassent peuple par leur dévouement à la foule. J'admets les riches d'esprit à la condition qu'ils se fassent « *pauperes spiritu* », c'est-à-dire qu'ils rentrent en intention et par l'emploi de leurs facultés dans la condition commune. C'est là la conscience de l'homme de lettres, laquelle lui est imposée... — Non point par sa profession, mais par la foule. — Si ! par sa profession, puisque sa profession est de parler à la foule et par conséquent de recevoir d'elle sa règle.

Les professions qui ont en elles et qui versent chez ceux qui les exercent la moralité la plus haute sont les professions qui exigent du courage, le métier militaire, le métier de marin, la profession médicale, la profession d'employé des

chemins de fer. Ici la conscience professionnelle est de mépriser la mort, la conscience professionnelle est tout simplement le stoïcisme. Je n'ai pas à développer une vérité si éclatante. Je ferai remarquer seulement, à propos des employés de chemins de fer, que la civilisation, qu'on accuse quelquefois d'amollir les hommes, réclame d'eux, à chaque découverte qu'elle fait, une quantité nouvelle et un degré nouveau de courage. Particulièrement elle élève à chaque instant la condition morale des ouvriers. Au cocher, au charretier souvent brutal, souvent ivrogne et qui ne court à peu près aucun danger, elle substitue le mécanicien de locomotive, le watman d'automobile, le pilote d'aéroplane, qui doivent être sobres, qui doivent être d'une présence d'esprit et d'une maîtrise d'esprit infaillibles et qui sont toujours en danger de mort. Montaigne s'inclinait, avec raison, devant le stoïcisme des paysans: « Celui-ci qui fouit mon

jardin, il vient d'enterrer son père... Ils ne se couchent que pour mourir. » Combien sa plus haute faculté, qui était d'admirer à bon escient, serait émue davantage en présence de ces hommes dont le métier est d'affronter la mort à tous les instants de leur vie! Je me sens très peu de chose devant un marin, un soldat, un médecin, un mécanicien et tous entre eux sont égaux, faisant partie d'une corporation d'hommes « qui ont appris à se surmonter ». Ils le font très naturellement. « C'est le métier qui veut ça ». Le métier ne laisse pas, assez souvent, de vouloir des choses très hautes.

Ainsi la profession donne au professionnel une conscience qui vient d'elle, une moralité qu'elle détient et qu'elle communique. Remarquez que souvent ceux qui la reçoivent n'en ont pas d'autre. Bien des gens, et je crois pour mon compte que c'est la plupart, n'ont pas le sentiment du devoir.

La profession leur donne celui du devoir qu'elle exige. C'est bien pour cela que le bon sens populaire veut que l'on ait un métier. Il le veut, obscurément, pour plusieurs raisons. Il le veut pour qu'on soit utile; il le veut pour qu'on ne s'ennuie pas et pour qu'on n'ennuie pas les autres; il le veut pour qu'on ne soit pas écrasé par son oisiveté et pour qu'on n'essaye point de s'en décharger pour en écraser les autres; il le veut surtout pour que l'homme trouve une conscience, la laisse pénétrer en lui et s'en remplisse. Il sent très bien que le métier est le critérium; que ceux-là qui en ont pris un, et qui le gardent, sont gens qui étaient susceptibles de moralité; que ceux-là qui ne peuvent faire aucun métier, se plier à aucune profession, sont gens qui, soit faiblesse d'esprit, soit perversité de cœur, sont réfractaires à la moralité et c'est à peu près sur ce principe unique, que, non sans quelque raison, il juge les hommes.

XI

RÉPERCUSSION DE LA PROFESSION SUR L'HOMME PRIVÉ

Si l'on me demande quelle répercussion ont la moralité professionnelle et l'immoralité professionnelle sur la moralité individuelle, je croirai devoir répondre qu'elles en ont très peu. La profession, comme nous avons vu, donne à l'homme ses manières, ses allures, ses habitudes de conversation ; mais elle ne fait pas entrer son caractère à elle dans son caractère à lui, ou très peu. Le soldat intrépide sur le champ de bataille n'est pas plus brave qu'un autre dans la vie civile et je ne veux pas dire qu'il soit plus timide, je dis seulement, littéralement, qu'il n'est pas plus brave. Le magistrat n'est

pas plus rigoureux qu'un autre envers ses domestiques ou envers les siens ; l'avocat sera d'ordinaire infiniment scrupuleux dans les affaires privées et dans la manière de les traiter ; il plaidera ses conversations ; oui ; mais il ne plaidera pas ses affaires financières ou la vente de ses terres ; le professeur ne fera pas intervenir, ou non plus qu'un autre, sa chère méthode dans le règlement de sa maison ; il est même à remarquer que beaucoup y laissent régner un certain désordre ; l'homme de lettres aux livres légers sera souvent un père de famille très austère et qui ne permet aucune liberté de propos autour de lui.

Vous remarquez que je dis « souvent, d'ordinaire, il arrive que » ; c'est bien à dessein. C'est qu'ici il n'y a plus de règle saisissable. Ni la moralité ou l'immoralité professionnelle ne se communiquent toujours à l'homme, ni il n'est vrai qu'elles ne s'y communiquent

jamais. Il n'y a ni conformité habituelle ni contrariété habituelle. Donc il y a véritable indépendance entre les deux moralités et entre les deux immoralités aussi.

Tout au plus pourrait-on dire qu'*assez souvent*, je ne dis pas le caractère, je ne dis pas le fond moral et je ne dis pas non plus les attitudes, gestes, mines et façons de parler, mais l'*humeur* de l'homme privé est en raison inverse de l'*humeur* de l'homme public. *Severus* était un administrateur probe, rigoureux, strict, inflexible, à la parole brève, au propos décisif et sans réplique ; il inspirait une salutaire terreur dans son gouvernement et ses employés songeaient peu à secouer la bride. Chez lui, il était profondément honnête et droit, voilà pour le caractère ; il parlait peu et restait grave, un peu morose, voilà pour les attitudes ; mais il était à l'égard de sa femme d'une douceur qui ressemblait à de la timidité, d'une condescendance

qui ressemblait à de l'obéissance et d'une prudence inquiète qui ressemblait à la terreur d'être battu. Ses administrés avaient leur revanche chez lui, la plupart sans le savoir. Je crois que le cas s'analyse ainsi. Les Severus ont dans leur vie publique une humeur d'emprunt qu'ils se sont donnés pour bien remplir leurs fonctions; ils se détendent et ils se relâchent dans leur privé. On pourra dire aussi que, sous l'autorité d'une Philaminte, ils ont pris à la maison une humeur qui n'était pas la leur et qu'ils rentrent dans leur humeur vraie et prennent leur revanche à l'extérieur. Toujours est-il que cette dualité ou cette alternance sont choses assez fréquentes et à noter. Molière a bien vu cela ou quelque chose qui est très analogue : Orgon, impérieux envers tous, sauf envers Tartuffe, autoritaire envers tous les siens, enfant aux mains de Tartuffe. Tartuffe est la profession d'Orgon. Orgon devant Tartuffe, c'est Orgon

à l'Eglise, Orgon devant Tartuffe c'est Orgon remplissant ses fonctions de fidèle et voulant satisfaire ses directeurs. J'ai dit qu'il y avait seulement analogie.

XII

BONNES ET MAUVAISES PROFESSIONS

A un point de vue plus général, plus social, pour ainsi parler, les rapports de la morale avec les professions donnent lieu encore à quelques remarques peut-être intéressantes. Il y a des professions plus ou moins morales; il y a des professions qui moralisent non pas ceux qui les exercent, mais tous les hommes; il y a des professions qui démoralisent non pas ceux qui les exercent mais tous les hommes. Platon, peut-être d'après Socrate, a très bien fait ou indiqué cette classification. Il fait remarquer que les bonnes professions ont chacune leur mauvais sosie, leur contrefaçon fâcheuse et funeste, née d'une erreur de l'humanité. La

gymnastique a pour but de rendre les hommes beaux, c'est un but excellent; la cosmétique, ou art du coiffeur, a pour but de faire que les hommes paraissent beaux; c'est un dessein ridicule et un peu honteux; l'hygiène a pour but de rendre les hommes sains; la cuisine a pour but de faire qu'ils se croient en bon état; la philosophie est l'art de tenir aux hommes des propos salutaires; la rhétorique est l'art de leur tenir des discours qui leur plaisent. La rhétorique est à la philosophie ce que la cosmétique est à la gymnastique et ce que la cuisine est à l'hygiène. On peut poursuivre cette classification parallélique, en deux colonnes.

Cela nous fait entendre que les professions étant des moyens de satisfaire les besoins vrais ou factices des hommes, sont les aspects divers de la société elle-même, et que la société a du bon et du mauvais. Seulement, par les professions, la société constitue en insti-

tutions ses besoins vrais et ses besoins faux ; et par exemple elle a la magistrature pour satisfaire son besoin de justice et les casinos pour satisfaire son besoin de bavarder, de jouer et de ne rien faire.

C'est ce qui exprime la haine de Jean-Jacques Rousseau pour certaines professions, celle d'acteur par exemple et, du reste, aussi, d'auteur dramatique. Son aversion pour certains métiers n'est pas autre chose que son aversion pour la société elle-même, les professions n'étant que les organes que les besoins de la société se créent. Si le besoin crée l'organe, montre-moi tes organes je te dirai quelle est ton âme. On voit tout de suite quelle est l'âme d'une société qui a besoin d'orateurs, de littérateurs, de poètes, d'artistes, de cuisiniers, de coiffeurs, de tailleurs de diamants et de fabricants de jeux de cartes.

Sans aller aussi loin dans la haine de la civilisation que Rousseau, ni

même dans la haine des arts d'agréments que Platon, on peut dire, d'abord, que le recensement des professions est un bon critérium pour juger de la moralité d'un peuple; ensuite que les « mauvaises professions » augmentent le vice auquel elles répondent, parce qu'elles trouvent toujours de nouveaux procédés qui à la fois le satisfont, l'excitent et le développent. C'est la gourmandise qui a inventé le cuisinier; mais c'est le cuisinier qui a surexcité la gourmandise. La civilisation est le développement progressif des bons instincts et des mauvais instincts de l'homme, s'agrandissant de plus en plus et du reste luttant les uns contre les autres et se créant des organes, à savoir les professions, qui se perfectionnent elles-mêmes de plus en plus et du reste luttent les unes contre les autres.

De là ces conflits, sans cesse renaissants, de l'hygiène contre la cuisine, de la gymnastique (sports)

contre la cosmétique, de la morale contre l'éloquence, du savoir contre l'érudition, de l'art de l'historien contre l'art du romancier, du philosophe contre le sophiste, de la femme mariée contre la courtisane, et vous pouvez continuer assez longtemps l'énumération.

Le terme souhaité est celui où les mauvaises professions disparaîtront, ce qui sera le signe que les mauvais instincts ne se créeront plus d'organes, ce qui voudra dire qu'eux-mêmes auront disparu. Nul ne peut prévoir que ce terme sera atteint ni n'a le droit d'affirmer qu'il le sera jamais.

XIII

L'IMPORTANCE DE LA PROFESSION

J'ai parlé des hommes qui sont dévorés par leur profession ; il faut dire un mot de ceux qui sont sans cesse les transfuges de leur profession. Il y a des gens qui ne peuvent faire avec plaisir qu'une autre chose que leur métier. Leur maîtresse est *la papillonne* de Fourrier. On peut les comparer aux maris, qui trouvent toutes les femmes désirables excepté la leur, encore qu'il y ait eu un temps où la leur même leur a paru très charmante. Ce sont gens qui ne se plaisent qu'aux lunes de miel, qui en cherchent toujours de nouvelles et qui les font, autant qu'ils peuvent, se succéder les unes aux autres. Ils ne sont pas paresseux ; mais ils n'ont

d'activité que pour le nouveau. S'ils sont de profession sédentaire, il faut qu'ils goûtent d'une profession mobilisante, puis d'une profession qui alterne entre le sédentaire et la mobilité, puis d'une autre combinaison encore.

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Se voir mieux ailleurs qu'où l'on est, c'est leur illusion, ou leur maladie; c'est celle des « itinérants » où des « métatopomanes ». Certains ont fait vingt métiers et toujours bien la première année et médiocrement la seconde. La plupart, surtout en France, ont un métier qu'ils ne lâchent pas, mais qu'ils font toujours mal et dont ils se consolent par cent excursions successives dans la politique, dans le journalisme, dans les arts, dans les affaires. Le nombre est prodigieux des avoués qui font du roman, des notaires qui font des pièces de théâtre, des hommes de lettres qui font des spéculations de terrains. Ils font leur métier

pour vivre et des infidélités à leur métier pour respirer. Ils mourraient d'ennui s'ils ne se dépaysaient pas de leur profession. Ils sont comparables, comme j'ai dit, à ces maris qui secouent chez leur maîtresse le souvenir de leur femme et la comparaison peut se continuer, car souvent c'est leur profession légitime qui les fait vivre et leur profession adultère qui les ruine.

Ce sont des primitifs. Ils remontent le cours des âges et ils donnent une idée de ce que l'homme a dû être. Il n'est pas né pour passer toute sa vie dans un même cabinet à faire la même chose. Il est né pour être, selon la saison et les circonstances, occupé à la chasse, à la pêche, à la cueillette et à un peu d'agriculture. Le paysan n'est pas itinérant et ne connaît pas la « papillonne », parce que, précisément, sa papillonne inconsciente a encore une satisfaction légitime. Il est successive-

ment laboureur, viticulteur, horticulteur, faucheur, moissonneur, vendangeur, viticulteur, et, en hiver, un peu chasseur et un peu travailleur sédentaire. C'est le plus beau des métiers, qui est complexe, composé de plusieurs métiers. La seule monotonie est dans la succession régulière des occupations diverses. S'il est un paysan qui soit affecté de papillonne, il doit souhaiter de labourer en avril et de faucher en octobre « *Optat arare caballus* ». Cette disposition doit être rare.

Mais on voit la raison pourquoi l'homme des professions bourgeoises a souvent quelque peine à se plier à une profession unique et à s'y tenir. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai, ce dont je doute, qu'il n'est passion qui ne soit utile à quelque chose, on peut dire que les itinérants des professions ont leur utilité et qu'il manquerait quelque chose au concert du monde,

comme dit toujours Marc-Aurèle, et qu'il manquerait quelque chose à la fête du monde comme dit toujours Renan, si ces itinérants n'existaient pas. Ils sont extrêmement amusants et ils ne sont pas très loin d'être instructifs. Ils découvrent tellement les professions successives qu'ils abordent, qu'ils semblent les inventer. Ils en voient tous les charmes, tous les attraits, toutes les séductions et ils les révèlent à ceux qui les exercent depuis quarante ans. Ils sont les éternels néophytes, les éternels catéchumènes qui réveillent les vieux croyants, les éternels Polyeucte qui *convertissent* les Néarque. Combien de fois un pharmacien qui venait de faire une conférence m'a convaincu de la beauté du professorat et m'a enseigné comment il faut faire une leçon ? Combien de fois un botaniste qui venait de faire un article m'a dévoilé l'enchantement du

métier de publiciste et instruit sur la façon de rendre un article intéressant! Combien de fois un géologue m'a initié au mystère troublant des verbes grecs irréguliers!

Je n'invente rien ; je n'ai pas d'imagination.

Ils sont charmants ; ils sont tout feu, tout zèle, toute fraîcheur ; ils ont la grâce de ne rien savoir, de tout inventer et de vouloir que tout le monde apprenne d'eux ce qu'ils ne savent pas et ce qu'ils inventent. L'expérience qui se met à votre disposition pour vous renseigner n'a pas leur aimable prestige ; elle est sévère quoique bienveillante : elle vous admet chez elle ; elle est un grand seigneur hospitalier ; elle est protectrice ; eux sont des conquérants qui vous introduisent chez vous, qui vous font les honneurs de votre domaine en vous montrant que vous ne le connaissez pas et qui ont à la fois l'indulgence du savant pour l'ignorant et l'émerveillement du

nouvel arrivant dans des terres inconnues. « Que votre pays est beau, Monsieur, surtout depuis que je l'ai découvert ».

XIV

L'AUTRE MÉTIER

Il est peut-être dangereux de n'aimer à faire qu'un métier ou plusieurs qui ne sont pas le vôtre ; cependant il n'est pas mauvais d'avoir, à côté de sa profession, un « *second métier* », un seul, comme de réserve, auquel, du reste, on ne donnera que ses loisirs. « L'esprit veut du relâche ». Or le meilleur relâche, le meilleur divertissement, le meilleur repos consiste à changer d'occupation. Les hommes qui ont le mieux arrangé leur vie, composé leur vie, sont ceux qui ont une profession qu'ils exercent régulièrement et un art auquel ils se livrent quelques heures par jour. Le « violon d'Ingres » est la sauvegarde à l'égard des loisirs

dangereux et des distractions bêtes ou funestes. Heureux, sans doute, celui dont le métier occupe tous les instants ; plus heureux peut-être celui à qui le métier permet de cultiver encore, un peu, un art attrayant. « Il faut être un peu bête, disait Mérimée, pour faire toujours la même chose », ce qui veut dire *et* : faire toujours la même chose *exige* que l'on soit un peu borné ; *et* : il faut être un peu borné pour faire toujours la même chose sans dégoût. Donc il y a de la sottise à essayer cent métiers sans les approfondir « *sicut canis bibens raptim ad Nilum et fugiens* », et il y a quelque stupidité à n'exercer strictement que le même métier quatorze heures par jour. En conséquence dernière, il en faut un grand et un petit, un premier et un second.

Ce second métier est le plus souvent celui pour lequel on avait primitivement une vocation forte ou sensible. On voulait être artiste ;

les nécessités de la vie ont fait de vous un receveur des contributions. Il faut bien se garder d'étouffer en soi l'artiste et d'être « un artiste mort jeune à qui l'homme survit ». Il faut faire à l'artiste sa part. On voit, surtout en province, des fonctionnaires, magistrats, officiers ministériels, trésoriers, chez qui vous entrez et que leur appartement révèle à vous comme archéologues. Ce ne sont que fragments, ce ne sont que moulages. Ils sont membres de l'Académie locale et correspondants de plusieurs autres, et, aux longs jours, ils se rendent aux congrès scientifiques avec un rapport. Rien de meilleur. Ce sont des sages.

Le second métier a au moins deux utilités. La première est, évidemment, « que cela vaut encore mieux que d'aller au café » ; la seconde est que c'est une provision, une assurance. Ce que le métier a de plus fâcheux en lui, c'est qu'il nous laisse. Le moment

de la retraite arrive, cette première mort de ceux qui font quelque chose (les autres peuvent être considérés comme morts tout le temps) et l'on sait à quel point cette mort est dure et à quel point, très souvent, elle hâte la seconde. Il faut avoir un second métier, en prévoyance du moment où il faudra quitter le premier et il ne faut jamais délaisser le second, afin que, le moment venu, il soit assez fort pour s'étendre naturellement, dépasser aisément les limites où on le maintenait et s'emparer, sans que vous y fassiez effort, de toute votre vie et la remplir.

Mais il ne faut pas se tromper sur le second métier. C'est ce que l'on fait très souvent. Beaucoup prennent pour second métier la politique : médecins, avocats, ils se font nommer conseillers municipaux, conseillers généraux, députés. Quand ils seront vieux, se disent-ils, ils se consacreront à la politique. C'est mal connaître la

vie. La politique est dure aux vieillards. Elle exige une force et une activité de lutteur, des batailles contre des concurrents qui, s'ils sont jeunes, ont sur vous une supériorité difficilement surmontable ; surtout une vie toujours au dehors, toujours sur le Forum, toujours *sub Dio*. Tout cela convient peu soit à la dignité, soit aux commodités du vieillard et ce n'est pas seulement en choses d'amour qu'il faut dire : « *Turpe senex miles* ». La politique comme premier métier convient à ceux qui en ont le goût ; comme second métier elle ne convient à personne, puisque, pendant le cours de la vie, elle réclamerait tout l'homme et puisqu'à la fin de la vie elle le dépasse.

D'autres prennent pour second métier la littérature, le journalisme. C'est moins mauvais. Cependant, quoique, à un moindre degré, les mêmes objections se présentent. L'imagination, la sen-

sibilité, la force de production sont beaucoup moins grandes dans la vieillesse que dans la jeunesse ou l'âge moyen ; de sorte que vous réservez à l'âge stérile ce qui a besoin de toutes les ressources de l'âge fécond. Ajoutez que la ressource presque unique, la force presque unique du littérateur vieilli, c'est le nom qu'il s'est fait avant de vieillir. Les ouvrages de tel homme de lettres illustre, à l'heure où je parle, qui se vendent à cinquante mille exemplaires, seraient absolument inconnus s'ils étaient anonymes. La force unique du littérateur vieilli, vous ne l'aurez donc point. Laquelle aurez-vous ?

Considérez encore en quel temps vous vivez. Sans en dire du mal, il est peu favorable à la vieillesse. Il est plébéien. Le respect de la vieillesse est privilège d'hommes nobles, d'aristocratie, du moins uu peu plus d'aristocratie que de plèbe. Nietzsche dit, à peu près avec raison : « Ce sont les *puissants*

qui s'entendent à honorer, c'est là leur art, le domaine où ils sont inventifs. Le profond respect pour la vieillesse et pour la tradition (même sentiment), la foi et la prévention au profit des ancêtres et au préjudice des générations à venir est typique dans la morale des puissants. Quand, au contraire, les hommes des « idées modernes » croient presque instinctivement « au progrès » et à « l'avenir », perdent, de plus en plus, la considération de la vieillesse, ils montrent déjà suffisamment, par là, l'origine plébéienne de ces « idées ». Le métier à réserver pour la vieillesse ne doit donc pas être de ceux qui dépendent de l'opinion publique et qui ont, en quelque sorte, besoin de la complicité de l'opinion publique pour s'exercer.

Je reconnais du reste, comme je l'ai indiqué, qu'encore vaut mieux la littérature que la politique. Quelques bons ouvrages, courts et pleins, que vous aurez écrits vers

la quarantaine, seront choses à retrouver avec plaisir quand vous serez vieux : « L'auteur raisonnable, dit Nietzsche encore, n'écrit pas pour une autre postérité que la sienne, c'est-à-dire pour sa propre vieillesse; car il pourra alors se réjouir sur lui-même, il pourra même se moquer de sa décadence, car « le penseur et de même l'artiste qui a mis en sûreté le meilleur de lui-même dans ses œuvres, ressent une joie presque maligne quand il voit comment son corps et son esprit sont brisés et détruits lentement par le temps, comme s'il voyait d'un coin un voleur travailler son coffre-fort, sachant, lui, que son coffre-fort est vide et que tous ses trésors sont sauvés. »

Mais vous voyez encore qu'à le prendre ainsi, la littérature comme second métier n'est bonne qu'au cours de la vie et ne saurait guère être métier de provision pour l'âge pénible. Cultiver la politique ou même la littérature comme second

métier, c'est donc se donner pour le présent quelque divertissement; mais pour ce qui est de l'avenir, se préparer soigneusement une déception.

Beaucoup mieux vaut l'agronomie ou l'horticulture, cette agronomie en miniature qui donne toutes les joies de la fresque. Beaucoup mieux que la littérature, qui entraîne toujours avec elle quelque vain désir de gloire, « elle amuse l'enfance, distrait la jeunesse, se fait aimer de l'âge moyen et ravit le vieillard » et elle a même ceci de précieux que plus on avance dans la vie plus deviennent pénétrants les charmes qu'elle a pour nous. Hésiode la célébrait aux temps primitifs, Virgile aux temps troublés, et savait qu'à mesure que la civilisation se complique, c'est à la terre qu'il faut ramener les hommes; et il était très bon Tolstoïen, songez-y, quand il écrivait : « Non loin des murs superbes de Tarente, aux lieux où le noir Galèse

abreuve des moissons jaunes, j'ai connu un vieillard silicien, possesseur de quelques arpents, longtemps abandonnés, d'un sol rebelle à la charrue, peu propre aux troupeaux, peu favorable à la vigne. Cependant, au milieu des broussailles, le vieillard avait planté quelques légumes bordés de lis, de verveines et de pavots. Avec ses richesses il se croyait l'égal des rois et quand le soir, assez tard, il rentrait au logis, il chargeait sa table de mets qu'il n'avait pas achetés. Le premier il cueillait la rose au printemps et lorsque le triste hiver fendait encore les rochers et enchaînait de ses glaçons le cours des fleuves, lui déjà émondait les rameaux de la flexible acanthe, accusant la lenteur du printemps et la paresse des zéphirs.... »

Il appartient aux sages de rappeler aux hommes ces vieilles pratiques et de leur dire, fût-on un morose Juvénal, que « rien ne vaut

être possesseur d'un coin bien à soi, ne fût-ce que d'un trou de lézard. »

Mais même le trou de lézard peut manquer et la villa de banlieue pareille à une maison de garde-barrière. Il vous reste l'art, qui ne coûte rien du tout. J'ai connu aussi mon vieillard du Galize. Il n'avait pas même un arpent parmi les broussailles ; mais il était bon aquarelliste et poussait même, aux jours d'ambition, jusqu'à l'huile. Il avait exercé toute sa vie diligemment un métier très honorable, mais il n'avait jamais délaissé ses pinceaux : « Ce n'est pas que j'aie du talent, me disait-il, mais il faut occuper les après-midi d'été et il faut songer à la vieillesse, à cette redoutable retraite ». « Vous ne savez pas jouer au whist, disait Talleyrand, quelle vieillesse vous vous préparez ! Moi, je défie la vieillesse avec mes pinceaux. » — Il s'est retiré à Nice, dans la grande lumière, ami des peintres, il ne

regrette pas son métier officiel, il ne cherche pas comme d'autres à le faire encore par des moyens détournés, il cherche à dérober à la nature quelques-uns des secrets de ses grâces, et il rajeunit. Non loin des lieux qu'il habite, Mérimée vieux tirait à l'arc ; c'est rajeunissant aussi ; mais peut-être moins.

Ayez un second métier, non pas cinq ou six, mais ayez-en un second, celui qui délasse du premier et qui lui succède. Cléanthe et Spinoza étaient de très grands philosophes ; mais ils étaient philosophes à leur loisir ; et Cléanthe était porteur d'eau et Spinoza, polisseur de lunettes astronomiques.

XV

LA PHILANTHROPIE

On s'étonnera peut-être que, dans les considérations qui précèdent, je n'ai pas été droit au plus simple et que je n'ai pas recommandé comme second métier tout uniment la philanthropie et la charité. C'est que je m'occupe ici spécialement de professions masculines, ayant dit ailleurs tout ce que je pense des professions que peuvent adopter les femmes, et c'est que j'estime que la philanthropie est particulièrement affaire féminine.

La femme doit avoir pour premier métier de rendre heureux ou tout au moins « confortables » son mari et ses enfants ; si elle n'a ni mari ni enfants, elle doit avoir pour premier métier une des professions

qu'elle est capable d'exercer (et elle est capable d'exercer toutes les professions masculines, sauf deux ou trois) — et dans les deux cas elle doit avoir pour second métier la philanthropie : œuvres de bienfaisance, œuvres de relèvement, visites aux pauvres, etc. Et ce second métier — il en sera ici pour elles comme pour les hommes, selon ce que nous avons dit plus haut — elle le retrouvera, ou plutôt le gardera dans sa vieillesse avec plus de loisirs pour l'exercer. La philanthropie est le second métier des femmes avec tous les caractères que j'ai assignés au second métier.

Quant à l'homme, beaucoup moins apte à la philanthropie que n'est la femme, n'ayant pas autant qu'elle le flair, le discernement, les délicatesses et les adresses tendres qu'il y faut avoir, son office à l'égard de la philanthropie consistera surtout à « faire de l'argent » pour la philanthropie de sa femme ; c'est à cela surtout qu'il doit servir ;

il consistera ensuite à éclairer sa femme de ses conseils et de ses renseignements dans certains cas où le flair et le discernement de la femme ne suffisent point parce que les informations lui manquent ; il consistera encore à la protéger dans les cas où il n'est pas mauvais qu'il soit su que, derrière la femme charitable, il y a un homme que le chantage et l'intimidation ne troublent point ; il consistera encore, mais rarement, à être tué. Le métier de bienfaiteur, en effet, est dangereux. Comme il met en rapport avec les meilleurs des êtres humains et avec les pires, il arrive que, parmi ces derniers, il s'en trouve un qui vous assassine. C'est même la seule chose qui fait que ce métier-là a du mérite ; sans cela il serait presque honteux. Il n'y a de méritoire que les occupations périlleuses et il faut vivre dangereusement ou platement. Or, on en a remarqué, sans qu'on en dénie le bien, la raison, que les bienfai-

teurs sont quelquefois assassinés, les bienfaitrices jamais. La part de collaboration du mari dans la philanthropie de la femme est donc de faire de l'argent à la disposition de la charité, d'éclairer la femme, de la protéger et de courir les risques d'assassinat.

Mais on voit que cette part de collaboration, seule utile, est très restreinte. Voilà pourquoi je dis que la philanthropie est second métier de la femme, essentiellement, et pourquoi je ne l'ai pas rangée, sauf exceptions, très honorables, du reste, et que j'accepte, parmi les seconds métiers de l'homme.

Voilà ce que j'avais à dire des seconds métiers, question très délicate, très difficile et très importante, à laquelle je ne crois pas que j'aie à regretter de m'être arrêté un peu longtemps.

XVI

L'AMOUR DU MÉTIER

Mais, avant tout, il faut aimer le métier qu'on a choisi pour gagner sa vie ou pour l'occuper. C'est l'ami de tous les jours, le compagnon, un être très particulier qui tient du serviteur et du maître.

Il tient du serviteur en ce qu'on lui assigne sa tâche, son nombre d'heures, son service, ce qu'il a à gagner, et qu'on le tance de n'avoir pas assez produit. « J'ai un métier ingrat, inconstant, décevant ; il me manque quand j'ai besoin de lui ; il ne rend pas et il ne met pas assez de bien-être dans la maison ; pourtant, je le mène rudement ; mais voyez s'il m'écoute ».

Il tient du maître en ce que ses heures doivent être les vôtres, ses

moments d'activité les vôtres ses vacances les vôtres, et qu'il vous garde éveillé quand vous auriez envie de dormir et qu'il vous tient des discours impertinants : « Vous ne faites pas assez pour moi ; vous avez des distractions ; vous servez mieux un autre que moi ; mieux, non ? avec plus de plaisir ; vous ne me faites pas honneur dans le monde ». C'est un *famulus* despotique.

Cet être bizarre est tellement soudé à vous que peu s'en faut qu'il ne porte votre nom ; tout au moins il joint son nom au vôtre et son nom est votre surnom. On est Durand, avocat, comme cet autre était Scipion l'Africain. Ceci est un signe ; il indique, sinon une consubstantiation, du moins une union intime, un concordat presque indéfonçable ; il indique que vous devez tous deux faire votre chemin dans la vie, en bonne intelligence, avec des concessions mutuelles et de perpétuels accommo-

dements ; il indique que vous ne devez pas rougir de lui et qu'il ne faut pas qu'il rougisse de vous.

D'abondant, on a toujours des raisons d'aimer son métier, pour peu qu'on se fasse une raison. Il y a les grands métiers, il y a les métiers humbles, il y a les métiers anciens, il y a les métiers nouveaux.

Les grands métiers flattent par la considération qu'ils vous attirent dans le monde, par un peu de gloire, quelquefois, qu'ils jettent sur vous. Il n'y a pas à insister.

Les petits métiers sont durs, lourds, ennuyeux. Ils demandent de la vertu. Ils se divisent en deux catégories : ceux qui sont dangereux, et ceux-ci égalent les plus grands, s'ils ne les surpassent, et ils donnent à qui les exercent une telle dignité, qu'ils portent leur récompense ét leur couronne, et leur auréole avec eux-mèmes ; j'entends encore, et je n'hésite pas à le reproduire, ce propos d'un vidan-

geur de province : « C'est un beau métier, parce que, quelquefois, là où on descend, on y reste ». — Ceux qui sont à la fois humbles et sans danger, et, en vérité, ceux-ci n'ont pas grand chose pour eux, il faut les faire avec une conscience extrême pour arriver à les aimer, en raison de cette conscience même, pour arriver à s'aimer en eux comme dans un miroir qui vous rend témoignage de votre parfaite bonne volonté. Je crois que c'est John Lubbock qui a dit : « Ne fit-on que des épingles, il faut aimer de tout son cœur à les faire ». On aimera à les faire si on les fait aussi parfaitement qu'il est possible ; car, alors, on se dit et l'on a le droit de se dire : « Je ferais quoique ce fût aussi bien que cela ». C'est à peu près le propos de Marc-Aurèle : « Que ton rôle soit de trois lignes ou de mille, qu'il te faille quitter la scène au premier acte ou au cinquième, c'est même chose aux yeux de Dieu et de ta

conscience ». Et, en effet, ce qui dépend de nous, importe seul, et il dépend de nous, non pas de faire tel ou tel métier, mais de bien faire le nôtre. Le sculpteur d'épingles doit se dire : « Labori a un métier plus brillant que le mien ; cela n'a dépendu ni de lui ni de moi ; mais il ne fait pas mieux ses plaidoyers que moi mes pointes ; moralement nous sommes égaux ».

Les métiers anciens ont une histoire, dans laquelle nous entrons en les adoptant, une gloire à laquelle nous participons en les exerçant. Cela soutient d'exercer une profession illustrée par les noms de Bichat, de Laennec, de Trousseau, de Berryer, de Chaix-d'Est-Ange, d'Edmond Rousse, de Claude Bernard ou de Pasteur ; mais, en même temps, cela écrase. Quelquefois, on se dit qu'il ne faudrait pas qu'il y eût le même nom pour vous désigner et pour désigner ces grands hommes.

Somme toute, il y a à la fois sentiment de dignité et sentiment d'émulation. Il est beau d'exercer un métier ancien.

Les métiers nouveaux fouettent merveilleusement, en la renouvelant, l'ambition de l'homme. Etre électricien ou aviateur, c'est regarder dans l'avenir et y plonger de tout son courage et de toutes ses espérances. On a, dans ce cas, inventeur ou simple praticien, la conscience que si le monde marche, on est de ceux qui l'aident à marcher. La civilisation a ses mauvais côtés : un de ses bienfaits, je dis, ne dût-elle d'ailleurs, ne dût-elle même, n'aboutir à rien, est d'être une cause finale d'énergie. Elle fait de la vie une occasion d'effort ; je crois même qu'elle le fait trop ; mais encore, en faisant de la vie une occasion d'effort, elle lui donne un sens, le seul, peut-être, que, sous peine d'être méprisable et inintelligible, elle puisse avoir.

Aimons notre métier quel qu'il

soit, sauf s'il est honteux, auquel cas il faut se hâter d'en aimer un autre ; aimons-le comme une des collectivités où nous sommes engagés pour notre bien et pour le leur. Il est intermédiaire entre ces deux collectivités, la famille et la patrie ; il inscrit l'une et il est inscrit dans l'autre. Plus vaste que la famille, plus restreint que la patrie, il participe des caractères et de celle-ci et de celle-là. Nous l'habitons de notre adolescence à notre mort, nous en jouissons, nous en souffrons, nous nous y attachons et par nos plaisirs et par nos souffrances ; il nous impose des devoirs, il nous donne des récompenses quelquefois, des fiertés souvent, des satisfactions toujours ; il nous soutient comme une armature extérieure qui, du reste, par les sentiments qu'elle nous inspire, devient intérieure aussi ; il est au nombre des choses qui nous empêchent de n'être qu'un moi, ce qui est épouvantable. Il a droit à notre amour

parce qu'il a droit à notre reconnaissance. Comme la patrie, comme la famille, comme s'il était une espèce de divinité, quoi qu'on lui donne, il nous donne toujours plus que nous lui avons donné.

TABLE

		Pages
I	Le devoir d'exercer une profession	5
II	La vocation	7
III	Le manque de vocation . .	12
IV	Le métier pétrit l'homme .	17
V	L'homme modifie le métier .	23
VI	L'homme détoré par sa profession	25
VII	Opinions politiques que les professions donnent . .	36
VIII	La moralité professionnelle	41
IX	Solidarité du mal . . .	50
X	La morale professionnelle .	54
XI	Répercussion de la profession sur l'homme privé . . .	63
XII	Bonnes et mauvaises professions.	68
XIII	L'importance de la profession	73
XIV	L'autre métier	80
XV	La Philanthropie. . . .	92
XVI	L'amour du métier . . .	96

PRIVAS. — IMP. LUCIEN VOLLE.

BJ
1725
F3

Faguet, Émile
De la profession

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 02 02 04 002 1